

BULLETIN D'INSCRIPTION AU Foyer Socio Educatif DU COLLEGE JEAN JAURES - CENON

Le foyer socio-éducatif (F.S.E) est géré et animé par des élèves aidés par des adultes (parents d'élèves et enseignants).

Il a pour but de développer la vie socio-éducative du collège et de sensibiliser les élèves aux valeurs de citoyenneté.

Cette année nos activités principales seront :

- l'organisation et la vente des photos de classe
- Des sorties d'une journée trois fois dans l'année : l'an passé nous sommes allés à l'aquarium de la Rochelle, au parc du Puy du Fou et également au parc accrobranches de Biscarosse.
- Les élèves auront toujours la possibilité, les vendredis d'emprunter des DVD au CDI (voir avec madame Carrette, la documentaliste) pour le week-end. Il est à rapporter le lundi suivant. Tout DVD abîmé ou non rendu devra être remboursé.
- Un atelier guitare avait lieu chaque semaine l'an dernier.

Pour faire fonctionner cette association, nous demandons aux adhérents une cotisation de 10 euros.

Elle permet aux adhérents de participer aux différentes activités mises en place par le foyer et de bénéficier de réductions et d'une priorité lors des sorties.

L'adhésion au foyer est facultative mais l'adhésion du plus grand nombre est souhaitable. Tout adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur et nous nous réservons le droit de ne pas accepter certains élèves lors des sorties si leur attitude pendant l'année ou lors des sorties n'est pas convenable.

Des élèves délégués du foyer seront élus lors d'une assemblée générale qui se déroulera au début de l'année scolaire.

En tant que parent d'élève, vous pouvez animer un club dans le cadre du foyer. De plus, nous vous solliciterons lors des sorties pour accompagner.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

F.S.E COLLEGE JEAN JAURES

Bulletin d'adhésion pour l'année 2017-2018

Mme, Mmère, père, tutrice, tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Inscrit en classe deème..... au collège Jean Jaurès de Cenon à la rentrée 2017 - 2018
souhaite adhérer au F.S.E (10€)

Pour des raisons pratiques, nous préférons que vous régliez votre participation, par chèque, à l'ordre du **F.S.E du collège Jean Jaurès** (en cas d'impossibilité, nous acceptons aussi les espèces). Nous vous demandons aussi de bien vouloir inscrire le nom, le prénom de votre enfant et sa classe au dos du chèque.

Papier à rapporter aux récréations à Mme CARETTE au CDI ou à Mme LOUSTEAU ou à Mme MARQUET ou bien à M.BLANC.

Signature des parents ou des représentants légaux

Signature de l'élève

BULLETIN D'INSCRIPTION AU Foyer Socio Educatif DU COLLEGE JEAN JAURES - CENON

Le foyer socio-éducatif (F.S.E) est géré et animé par des élèves aidés par des adultes (parents d'élèves et enseignants).

Il a pour but de développer la vie socio-éducative du collège et de sensibiliser les élèves aux valeurs de citoyenneté.

Cette année nos activités principales seront :

- l'organisation et la vente des photos de classe
- Des sorties d'une journée trois fois dans l'année : l'an passé nous sommes allés à l'aquarium de la Rochelle, au parc du Puy du Fou et également au parc accrobranches de Biscarosse.
- Les élèves auront toujours la possibilité, les vendredis d'emprunter des DVD au CDI (voir avec madame Carrette, la documentaliste) pour le week-end. Il est à rapporter le lundi suivant. Tout DVD abîmé ou non rendu devra être remboursé.
- Un atelier guitare avait lieu chaque semaine l'an dernier.

Pour faire fonctionner cette association, nous demandons aux adhérents une cotisation de 10 euros.

Elle permet aux adhérents de participer aux différentes activités mises en place par le foyer et de bénéficier de réductions et d'une priorité lors des sorties.

L'adhésion au foyer est facultative mais l'adhésion du plus grand nombre est souhaitable. Tout adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur et nous nous réservons le droit de ne pas accepter certains élèves lors des sorties si leur attitude pendant l'année ou lors des sorties n'est pas convenable.

Des élèves délégués du foyer seront élus lors d'une assemblée générale qui se déroulera au début de l'année scolaire.

En tant que parent d'élève, vous pouvez animer un club dans le cadre du foyer. De plus nous vous solliciterons lors des sorties pour accompagner.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

F.S.E COLLEGE JEAN JAURES

Bulletin d'adhésion pour l'année 2017-2018

Mme, Mmère, père, tutrice, tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Inscrit en classe deème..... au collège Jean Jaurès de Cenon à la rentrée 2017 - 2018
souhaite adhérer au F.S.E (10€)

Pour des raisons pratiques, nous préférons que vous régliez votre participation, par chèque, à l'ordre du **F.S.E du collège Jean Jaurès** (en cas d'impossibilité, nous acceptons aussi les espèces). Nous vous demandons aussi de bien vouloir inscrire le nom, le prénom de votre enfant et sa classe au dos du chèque.

Papier à rapporter aux récréations à Mme CARETTE au CDI ou à Mme LOUSTEAU ou à Mme MARQUET ou bien à M.BLANC.

Signature des parents ou des représentants légaux

Signature de l'élève